

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé			
Département(s)	DFFD	Date	14 février 2025
Numéro	25.327	Heure	11h44

Auteur-e(-s) : Sarah Blum
Titre : Suivi des élèves déscolarisé-e-s après une exclusion scolaire
Contenu : Un arrêté datant du 25 mars 2024 concernant les mesures d'exclusion scolaire a été adopté par le Conseil d'État. Nous aimerions dès lors savoir quels sont les types de suivi pédagogique mis sur pied par l'autorité scolaire. Le canton exerce-t-il un contrôle pour s'assurer de l'égalité du suivi entre les cercles scolaires ? Qui finance ces suivis ? D'autres intervenant-e-s (thérapeutiques, sociaux) sont-ils ou elles associé-e-s au suivi pédagogique ?
Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) : Sarah Blum		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Olivier Beroud		